



COMPTE RENDU DU 21 SEPTEMBRE 2021

Rencontre entre la CGT et Thomas MESNIER
Député et rapporteur général du Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale

La CGT a réfuté l'ensemble des arguments qui nous ont été opposés.

Pour résumer :

**Il n'y a aucune raison
de faire perdurer
cette surcotisation !!!!**

On n'en veut plus laissez-nous nos 1,8% !!!

A cette heure, la suppression de la surcotisation n'est pas encore dans le texte qui sera proposés aux députés entre le 12 et le 17 octobre 2021.

**Mobilisez-vous !!!
Et saisissez vos députés !!!**

**Organisez-vous pour le 15 octobre,
après vous ne pourrez que vous lamenter.**